Bayeux
Caen

Annonces bonnes affaires

0,95 € Mardi 3 février 2015

Relations abonnés : www.abonne.ouest-france.fr
Tél. 02 99 32 66 66
Directeur de la publication : François Régis Hutin
N° 21445 www.ouest-france.fr Tél. 02 99 32 60 00

ouest france

Justice et Liberté

HORS-SÉRIE 5,90€

"C'était une usine.
Une usine à tuer les humains"
Jacques, survivant d'Auschwitz

5,90€
108 pages.
En vente chez votre marchand de journaux
ouest france
boutique.ouestfrance.fr

30 000 enfants SDF en France

AFP

La Fondation abbé Pierre s'inquiète de la montée de la misère et de l'inefficacité des politiques publiques de logement. Le nombre de personnes sans domicile a augmenté de près de 50 %, en France, depuis 2001. *Ici*, une famille qui vit dans sa voiture, à Lyon. Page 3

À Courseulles, l'association veut déplacer les éoliennes

Libre horizon, une association d'habitants du littoral, propose d'éloigner le parc éolien de Courseulles-sur-Mer d'une dizaine de kilomètres au large. Elle estime pouvoir minimiser le fort impact visuel des 75 éoliennes prévues en face des plages du Débarquement.

Page 6

Ouest-France

En garde à vue dix ans après le meurtre à Rennes

Page 5

Calvados

À Honfleur, Tolsa fait de la litière pour chats

Page 7

Naturalisés hier à Caen, ils racontent leur parcours

Page 8

Panique dans l'Est de l'Ukraine

Les séparatistes pro-russes progressent et annoncent vouloir mobiliser 100 000 hommes. Leur nouvelle cible : la ville de Debalstseve. Notre correspondant s'est rendu dans un hôpital proche, où affluent les blessés du front.

Page 2

Philip Wilkinson

Des Bleus sur la neige du Colorado

Les Mondiaux de ski alpin s'ouvrent, aujourd'hui, dans les stations américaines de Vail et Beaver Creek. Alexis Pinturault *(photo)* et ses copains porteront les espoirs français. Chez les filles, les chances de médailles sont minces.

En **Sports**

AFP

Ici, on juge des (grands) enfants

Préados mal dans leur peau, ados déscolarisés... Ils sont jugés pour un geste sexuel, le vol d'un *iPhone* ou un feu provoqué par des pétards. Deuxième volet de notre reportage dans les bureaux des juges des enfants, à Nantes.

En **dernière page**

Franck Dubray

Commentaire

par Philippe Lemoine

Un toit pour tous, affaire de tous

Faut-il qu'une voix s'élève à nouveau pour que nous prenions conscience de la détresse dans laquelle vivent des centaines de milliers de nos concitoyens ? En 1954, celle d'un abbé avait résonné, son écho est aujourd'hui bien lointain.

La situation de la France n'est pas celle de l'après-guerre, mais les chiffres alarmants qui s'alignent dans les 300 pages du rapport publié, ce matin, par la Fondation abbé Pierre nous alertent sur la situation de notre pays. À l'heure où fleurissent les discours sur la fraternité et le vivre ensemble, on mesure ici l'étendue de la tâche. Il n'y a pas qu'en politique que les extrêmes se développent... Que dire d'une société où 10 % de la population possèdent la moitié du patrimoine immobilier et où 3,5 millions de personnes sont sans logement ou hébergées dans des conditions précaires ?

Le nombre de sans domicile fixe a explosé, des familles dorment dans des abris de fortune, d'autres s'entassent dans des taudis vétustes.

Depuis la loi Besson de 1990, instituant le droit au logement, l'état de la France a bien changé. La population, au départ limitée, visée par ces dispositifs n'a cessé de croître. L'explosion du chômage, l'apparition des travailleurs pauvres et des classes moyennes inférieures basculant dans la précarité sont venues bousculer et saturer les aides et les droits mis en place. La demande en logements sociaux explose, le standard du 115 surchauffe et le droit au logement opposable patine.

Le monde de l'immobilier, lui, vit encore au rythme des Trente Glorieuses. Le coût des loyers, le montant des salaires et les garanties financières exigées sont désormais à mille lieues de la réalité économique. Notamment pour les plus jeunes qui peinent à décrocher des emplois stables et correctement rémunérés.

Au plus près des citoyens

Les filets de sécurité mis en place, il y a trente-cinq ans, pour les personnes en grande difficulté craquent de toute part. La tentation est grande de s'évertuer à les réparer, de gérer plus ou moins bien l'urgence sans s'attaquer aux causes profondes. Au même titre que l'Éducation nationale, la politique du logement doit être placée au cœur de cette reconstruction sociale que tout le monde appelle de ses vœux. Elle se doit d'être en phase avec la réalité des salaires, de l'exclusion et des fragilités qui minent notre société. L'offre ne correspond plus à la demande. Osons regarder la France en face, telle qu'elle est.

L'État a son rôle à jouer dans l'impulsion des politiques d'aides à la construction, d'accès à la propriété, de règles rétablissant la confiance entre propriétaires et locataires. C'est surtout à l'échelon local, au plus près des citoyens et de leur réalité, que l'on doit agir. La construction de logements sociaux dans des zones ciblées, le développement d'une économie sociale favorisant le retour à l'emploi au cœur des quartiers sont autant de leviers.

L'appétit de solidarité nationale et de fraternité démontrée dans la rue, le 11 janvier, ne doit pas rester lettre morte. La société civile doit être un moteur de cette reconstruction sociale. Le toit est l'affaire du nous. Si l'on considère que la pauvreté et l'exclusion sont le terreau des idées radicales, que nous sommes attaqués sur notre propre sol, alors rappelons-nous cette phrase prémonitoire de l'abbé Pierre :

« Si demain on nous déclarait la guerre, on saurait trouver l'argent pour la combattre. Alors déclarons maintenant la guerre aux inégalités. »

Jusqu'au samedi 14 février 2015

Un Diamant... pour lui dire Je t'aime !

Guillemette
Bijoutier Horloger Joaillier
Depuis 1947

Ouvert du mardi au jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h, du vendredi au samedi : 9h - 19h NON STOP
Bijouterie Guillemette caen normandie
80, rue de Falaise à CAEN 02 31 82 23 23

IMPRIM'VERT®
0358-0302-0 95€
3 782035 800950 03020

Le commandant condamné, son second relaxé

En 2011, un pêcheur avait été tué après la collision de son bateau granvillais et un Condor. Hier, la cour d'appel de Caen a condamné le commandant à 18 mois de prison avec sursis. Son second a été relaxé.

Lors de la collision, le caseyeur Les Marquises avait été coupé en deux.

Delphine Lesaulnier (à gauche), ici aux côtés de Pauline et Audrey, deux de ses filles, à la sortie du palais de justice Gambetta, hier, à Caen.

« Je suis écœurée. Le second du ferry a été relaxé. Je trouve cela aberrant. On ne s'y attendait pas du tout. » 14 h 30, hier, devant le palais de justice Gambetta, à Caen. Les larmes aux yeux, Delphine Lesaulnier ne peut retenir son émotion devant la décision que vient de rendre la cour d'appel. Voilà près de 4 ans que la veuve a perdu son mari, marin pêcheur, lors d'un tragique accident en mer.

C'était le 28 mars 2011, entre Saint-Malo et Jersey, au large des Minquiers, près des Îles Anglo-Normandes. Le Condor Vitesse, un ferry de 86 m de long entre en collision avec le caseyeur granvillais, *Les Marquises*, d'un peu plus de 9,20 m. Le patron-pêcheur, alors âgé de 42 ans, est tué. Ses deux matelots, tombés à l'eau, sont repêchés en état d'hypothermie. Au moment des faits, le ferry naviguait à plus de 36 nœuds (67 km/h) malgré un épais brouillard.

« Incertitude »

S'ouvre alors une longue enquête. Elle aboutit à un procès au tribunal de Coutances, en juin 2013. En première instance, les deux officiers du ferry malouin sont condamnés. Le commandant, aujourd'hui en retraite, écope de 18 mois de prison avec sursis pour homicide involontaire et de cinq ans d'interdiction d'exercer sa profession. Celui-ci reconnaît ses torts. Quant à son second, devenu formateur, il est condamné à 12 mois de prison avec sursis.

Devant des peines jugées insuffisantes, le parquet de Coutances, qui avait requis de la prison ferme, fait appel. Lors de l'audience devant la cour d'appel, le 13 octobre, le parquet général requiert à son tour une **« aggravation des peines mais pas de prison ferme ».**

La cour d'appel en a décidé tout autrement. Hier, elle a rendu son délibéré. Elle a confirmé le jugement pour le commandant du ferry et a relaxé le second. Elle a considéré qu'il y avait **« une incertitude sur le bon fonctionnement ou pas d'un radar** (sous la responsabilité du second lors de la collision) », explique Henri Ody, le président de la cour.

« La relaxe, pour nous, c'est le pire de tout. Cela va être dur à encaisser pour mes enfants et moi, ajoute la veuve du pêcheur tué dans l'accident. **Je tiens cependant à remercier les pêcheurs de Jersey qui nous ont soutenus jusqu'ici. »**

Un tout autre combat attend maintenant Delphine Lesaulnier et ses enfants. Celui du montant des dommages et intérêts qui sera fixé au civil. **« Nous ne savons pas encore. Cela doit être décidé à Coutances. »**

Benoît LASCOUX.

Le manoir de Cantepie est vendu

En vente depuis quatre ans, le manoir de Cantepie, dans la Manche, a trouvé acquéreur. L'offre d'un Américain est acceptée.

En vente depuis quatre ans, le manoir de Cantepie sera racheté par un investisseur américain.

Archives Ouest-France

Mis en vente depuis le 17 septembre 2010, le manoir de Cantepie, situé sur la commune des Veys (Manche), n'avait, jusque-là, toujours pas trouvé acquéreur. Estimé à un million d'euros, il devrait bientôt rentrer dans le giron de l'investisseur américain « Strategies Int''l Financial LLC ».

Celui-ci a en effet transmis, mi-décembre, une proposition d'achat à hauteur de 750 000 € **« validée à l'unanimité, le 23 janvier, par la commission permanente du conseil général de la Manche »,** indique le département.

Cet entrepreneur américain arrive avec un projet tourné vers l'autre côté de l'Atlantique. Il souhaite en effet proposer des séjours de courte durée, de 3 à 5 jours, pour une clientèle américaine visitant les sites du Débarquement, et des séjours de deux semaines pour des élèves américains par groupes de 30 à 40. **« La location d'espaces pour des séminaires, des mariages, ou des réceptions »** est aussi au programme. Un projet qui va nécessiter des travaux estimés à 2 millions d'euros et qui devrait entraîner la création de quatre à cinq CDI et de sept à dix CDD.

C'est donc une nouvelle page qui va s'écrire pour ce manoir dont la construction d'origine remonte au XVIe siècle. Un manoir que le conseil général de la Manche avait voulu transformer, dans les années 90, en porte d'entrée du tourisme dans la Manche. Il l'avait alors acheté pour un montant de trois millions d'euros. L'idée était d'offrir aux automobilistes une aire de repos avec station-service, espace culturel et touristique. Un échec. Inaugurés en 1997, l'office de tourisme et le restaurant avaient fermé deux ans après.

En 2009, alors que le Département envisageait la vente du manoir, un traiteur s'était porté acquéreur de la propriété. Mais les banques ne l'avaient pas suivi. Près de six ans plus tard, il ne reste plus au conseil général qu'à espérer que l'offre américaine aille à son terme.

Julien MOLLA.

L'association veut déplacer le parc éolien

Avant le lancement de l'enquête publique, et un an après la fin du débat public, l'association « Libre horizon » propose d'éloigner le parc éolien de Courseulles de 10 km au large, pour minimiser les nuisances.

Un an après la fin du débat public, une association pointe le bout de son nez, pour proposer une alternative au projet de parc éolien en mer, prévu au large de Courseulles. **« Il s'agit de déplacer le parc éolien d'une dizaine de kilomètres plus au nord, au-delà des 12 milles,** estime José Robert, conseiller municipal à Courseulles et membre de l'association. **Hautes de 175 mètres, soit les deux tiers de la tour Eiffel, ces 75 éoliennes seraient deux fois moins visibles. »**

Alors que le dossier technique, de 4 500 pages, arrive dans les mairies des communes du littoral, avant qu'elles ne donnent leur avis, l'association se mobilise et propose un compromis. **« Lors du débat, les photomontages présentés ne restituaient pas la réalité,** insiste Dominique André. **Ces engins exposés plein sud seront très ensoleillés et il ne faut pas oublier les reflets liés au mouvement des pales. »**

Les membres de l'association Libre Horizon demandent le déplacement des éoliennes vers le large.

Pour les membres de Libre horizon, **« ce parc éolien va dénaturer un paysage naturel, pour le transformer en site industriel ».** Ils évoquent également les retombées touristiques, économiques et **« une atteinte au devoir de mémoire, sur des plages du Débarquement, en cours de classement au patrimoine mondial de l'humanité ».**

L'association assure avoir été reçue par le promoteur du projet **« qui nous a écoutés »** et avoir noué des contacts avec les services de l'État. **« Le coût de ce déplacement pourrait s'élever à dix millions d'euros,** reconnaît José Robert. **Mais cela ne représente que 3 % du projet global. »**

En attendant le lancement de l'enquête publique prévue après l'été, l'association promet d'alerter l'opinion publique sur cette alternative. **« Les 25 communes concernées pensent pouvoir toucher un dédommagement annuel allant jusqu'à 400 000 €, pour les plus importantes,** regrette José Robert. **Cela a sans doute ébloui certains qui n'ont pas vu que l'impact visuel très fort est largement mentionné dans ce dossier. »**

Éric MARIE.

Renseignements: www.libre-horizon.com

Étoiles Michelin : statu quo bas-normand

Trois nouveaux chefs étoilés en Haute-Normandie. Aucun en Basse-Normandie. Le chef Michel Bruneau n'est pas content.

L'édition 2015 du guide Michelin consacre deux nouveaux chefs en Seine-Maritime : l'un à Rouen, le restaurant L'Odas, pour Olivier Da Silva. Ce jeune chef n'a pas manqué d'audace en s'installant fin 2013 dans un hôtel particulier du centre de Rouen ; l'autre près de Dieppe, à Offranville, le restaurant Le Colombier. Et un dans l'Eure, à Giverny, patrie de Claude Monet, le restaurant d'Eric Guérin, Le Jardin des Plumes.

Trois nouveaux chefs en Haute-Normandie, aucun en Basse-Normandie, aucun bib, non plus. À l'heure d'une réunification pas toujours bien vécue par les Bas-Normands, il n'en fallait pas plus pour fâcher l'un d'entre eux, le chef Michel Bruneau. Il fut l'un des « deux étoiles » normands avec son restaurant La Bourride à Caen.

« À la sortie du Michelin 2015, peste Michel Bruneau, **je ne peux qu'être surpris et offusqué ! Aucun bib gourmand dans la Normandie. Le bib gourmand Michelin est censé récompenser une cuisine de qualité à prix modéré, conjuguant simplicité, convivialité… La Normandie serait la seule région de France à n'avoir aucune table digne de figurer avec un nouveau bib ? »**

Dans une lettre ouverte au directeur du guide Michelin, Michel Bruneau s'étonne : **« Aucune nouvelle table digne d'étoile en Basse Normandie, alors que les talents ne manquent pas, c'est incompréhensible… Dommage pour vos lecteurs, que, faute de moyens humains ou de restrictions budgétaires, la Normandie cette année soit passée au travers de vos visites. »**

Les étoilés en Basse-Normandie. En deux étoiles : le SaQuaNa à Honfleur (14). En une étoile : Château de Sully à Sully (14) ; Le Pavé d'Auge à Beuvron-en-Auge (14) ; Le Dauphin au Breuil-en-Auge (14) ; Le Pressoir à Caen (14) ; L'Incognito à Caen ; À Contre Sens à Caen ; Le Manoir du Lys à Bagnoles-de-l'Orne (61) ; L'Auberge de la Mine à La Ferrière-aux-Étangs (61) ; La Marine à Barneville-Carteret (50) ; Le Mascaret à Blainville-sur-Mer (50) ; Le Pily à Cherbourg-Octeville.

Lire aussi en fin de journal en pages Cultures-Magazine

La Normandie en bref

Anthony Apicella remporte le France Poker Series

Au terme de cinq jours de compétition au Centre international de Deauville (CID), c'est Anthony Apicella, un Français de 32 ans, qui a remporté dimanche le tournoi des *France Poker Series*, empochant la somme de 197 000 €.

1 355 joueurs s'étaient engagés dans ce tournoi, fixant le prizepool à 1 300 800 €. En deuxième position, l'Allemand Felix Lambertz, 26 ans, remporte 125 500 €. Il est suivi par un autre Français, Nicolas Hamouni, 19 ans, qui repart avec 88 500 €.

Anthony Apicella.

Jules Pochy

L'association Wep cherche des familles d'accueil

L'association World education program (Wep) cherche des familles volontaires, en Basse-Normandie, pour accueillir des étudiants étrangers. L'association permet à des jeunes de tout pays, âgés de 16 à 18 ans, d'étudier en France.

« Les étudiants sont en demi-pension, explique le coordinateur de la région ouest Philippe Léonard. **Les familles assurent le repas du soir. Beaucoup de familles ont un enfant du même âge, ça lui permet de tisser des liens et parfois de voyager lui-même en retour. »**

Wep propose aussi un autre programme, « accueil à la ferme ». Celui-ci permet à des étrangers de 18 ans à 30 ans de travailler dans une ferme française ou un centre équestre. www.wep.fr ; 06 03 25 02 09 ; mail : phil-wep@hotmail.fr

Un camion renversé bloque la route à Sartilly

Dans la nuit de dimanche à lundi, un semi-remorque s'est couché sur la D973, dans le sens Sartilly Avranches, au croisement de la route du bas de la Furetière. Il était 3 h 30 du matin, quand le véhicule a glissé sur une plaque de verglas. L'essieu arrière est parti vers l'avant. La cabine et sa remorque ont glissé, provoquant quelques dégâts sur leur passage. À la fin de cette glissade, la remorque s'est couchée, la cabine s'est soulevée, et son chauffeur s'est retrouvé à quelques mètres de hauteur. Ce dernier s'en sort indemne. En fin d'après-midi, une grue était toujours en activité pour déplacer le semi-remorque. Une déviation a été mise en place.

Le chauffeur s'est retrouvé à plusieurs mètres de haut, dans la cabine.

« Former de vrais leaders, c'est encore possible »

Déjà auteur de plusieurs best-sellers comme l'*Art de diriger et Stratégie pour la création d'entreprise,* Robert Papin vient de sortir un nouvel ouvrage intitulé *Former de vrais leaders, c'est encore possible.* Dans cet opus, le fondateur d'HEC entrepreneur et augeron d'adoption, explique comment l'université française doit s'adapter au besoin des entreprises. Robert Papin préconise l'expérience concrète de la création d'entreprise, de son redressement, de sa cession, etc.

« Former de vrais leaders, c'est encore possible » (Dunot), Robert Papin, prix : 19 €.